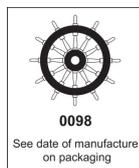


## Produit d'égalisation pour couches épaisses

# DS 40

Pour l'égalisation de couches de 3 à 40 mm en une seule opération



Utilisation uniquement à l'intérieur, dans des espaces secs. Ne pas utiliser Thomsit DS 40 en guise de chape ou comme sol d'usure.

## CARACTÉRISTIQUES DE PRODUIT

- Convient particulièrement pour l'égalisation d'irrégularités grossières
- Auto-nivellant et apte au pompage
- Surface lisse
- Faible taux de tensions
- Convient pour des parquets

## DOMAINES D'APPLICATION

Enduit d'égalisation en couches épaisses pour sols à base de ciment, à très faible taux d'émission et modifié par une matière synthétique, pour la réalisation de supports conformes aux normes, destinés à recevoir des revêtements de sol et du parquet. THOMSIT DS 40 est un enduit d'égalisation de qualité pour la construction de résidentielle et non résidentielle et peut être utilisé sur des supports adaptés tels que:

- des chapes et du béton
- des carreaux, de la pierre naturelle et du terrazzo
- les supports mentionnés précédemment comme anciens supports avec des résidus de colles hydrofuges et adhérent fermement

THOMSIT DS 40 peut être également utilisé dans les zones à usage intensif par exemple des hôpitaux, des magasins, des centres commerciaux et des halls industriels. THOMSIT DS 40 peut être utilisé universellement sous la moquette, les revêtements résilients et les planchers en bois. Utilisation exclusive en intérieur dans les zones sèches. Ne pas utiliser en tant que surface d'usure

THOMSIT DS 40 est homologué en tant qu'équipement marin conformément à la directive européenne sur les équipements marins (MED), délivré et vérifié par l'organisme de certification DNV GL, modules B et D.

THOMSIT DS 40 répond aux exigences les plus strictes en matière de sécurité au travail, de qualité de l'air ambiant et de respect de l'environnement.

## CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Fourni sous forme de	poudre gris
Conditionné en	sac de 25 kg
Unité d'expédition	42 sacs par palette
Quantité d'eau de gâchage	4,5 – 5,0 l / 25 kg
Temps de mise en œuvre	env. 40 minutes
Praticable au bout	env. 2 heures
Apte à être recouvert	
couche de 20 mm d'épaisseur	env. 24 heures
couche entre 20 et 40 mm d'épaisseur	env. 48 heures
Apte à recevoir un plancher en bois	
couche de 20 mm d'épaisseur	env. 48 heures
couche entre 20 et 40 mm d'épaisseur	env. 96 heures
Résistance à la température	
- après durcissement	jusqu'à +50 °C maximum ; convient sur supports avec chauffage incorporé
- transport	de -20 °C à +50 °C
- stockage	de 0 °C à +50 °C
Capacité de charge	à partir de 1 mm d'épaisseur de couche résistant aux fauteuils à roulettes DIN EN 12529
Durée de conservation	au moins 12 mois, dans un endroit sec et frais

Les durées susmentionnées sont basées sur des conditions climatiques normales (23 °C / 50 % d'humidité relative de l'air). Les durées de durcissement et de séchage peuvent varier en fonction des conditions climatiques.

## CONSOMMATION

Épaisseur de couche	Consommation	Rendement par sac de 25 kg
Par 1 mm	env. 1,7 kg/m <sup>2</sup>	
3 mm	env. 5,1 kg/m <sup>2</sup>	env. 4,9 m <sup>2</sup>
10 mm	env. 17 kg/m <sup>2</sup>	env. 1,5 m <sup>2</sup>
20 mm	env. 34 kg/m <sup>2</sup>	env. 0,7 m <sup>2</sup>

## PRÉPARATION DU SUPPORT

Les supports doivent être conformes aux normes et aux réglementations applicables. Ils doivent plus particulièrement être propres, résistants, secs et exempts de fissures et de substances entraînant une mauvaise adhérence. Avant l'application de produits d'égalisation, il convient de s'assurer que l'humidité résiduelle du support est conforme aux lignes directrices dans le tableau ci-dessous.

<b>Chape à base de ciment</b>	<b>Sol non chauffé</b>	<b>Sol chauffant</b>
Tapis avec dos ouvert	< 3,5 %	< 3,0 %
Tapis avec dos fermé	< 2,0 %	< 1,8 %
Sol aiguilleté	< 3,5 %	< 3,0 %
Linoléum (sans couche supérieure PUR)	< 2,5 %	< 1,8 %
Linoléum (avec couche supérieure PUR)	< 2,0 %	< 1,8 %
PVC	< 2,0 %	< 1,8 %
Caoutchouc, Polyoléfine	< 2,0 %	< 1,8 %
Parquet	< 2,5 %	< 2,0 %
Carreaux de céramique hybride SLC	< 2,0 %	< 1,8 %
Carreaux de céramique non-hybride SLC	< 2,5 %	< 1,8 %

<b>Chape à base de sulfate de calcium</b>	<b>Sol non chauffé</b>	<b>Sol chauffant</b>
Tapis avec dos ouvert	< 1,0 %	< 0,3 %
Tapis avec dos fermé	< 0,5 %	< 0,3 %
Sol aiguilleté	< 1,0 %	< 0,8 %
Linoléum	< 0,5 %	< 0,3 %
PVC	< 0,5 %	< 0,3 %
Caoutchouc, Polyoléfine	< 0,5 %	< 0,3 %
Parquet	< 0,5 %	< 0,3 %
Carreaux de céramique	< 0,5 %	< 0,3 %

S'il est impossible de déterminer l'humidité résiduelle, il convient d'observer un temps de séchage suffisant de plusieurs mois. En outre, les structures composites doivent être protégées contre les remontées d'humidité par le sol au travers d'un écran anti-humidité (par exemple, THOMSIT R 755). En cas de supports à base de ciment, la laitance éventuelle doit être éliminée à l'aide de machines appropriées. Les chapes à base de sulfate de calcium doivent être poncées et aspirées. Les surfaces denses et lisses comme les carreaux en céramique doivent être soigneusement nettoyées et rendues rugueuses. Prétraiter la surface avec le primaire THOMSIT recommandé avant d'appliquer le produit d'égalisation. Si THOMSIT DS 40 est appliqué sur des chapes à base de sulfate de calcium ou d'autres supports sensibles à l'eau, utiliser exclusivement la membrane époxy THOMSIT R 755. Fixer des bandes de mousse le long du périmètre de la zone enduite.

## MISE EN ŒUVRE

Verser la quantité d'eau claire requise dans un pot à mélange propre. Mélanger THOMSIT DS 40 avec un mélangeur approprié (par exemple THOMSIT TE 162 Exaquir) pendant env. 2 minutes jusqu'à obtention d'une masse sans grumeaux. Appliquer le produit d'égalisation selon l'épaisseur souhaitée à l'aide d'une raclette ou d'une spatule. Pour une épaisseur de couche supérieure à 10 mm jusqu'à max. 40 mm, peut être mélangé dans 30% feu séché sable de quartz de granulométrie 0-2 mm. THOMSIT DS 40 peut être appliqué à la machine.

## PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

- Pour obtenir un air ambiant de la meilleure qualité possible après les travaux de pose de revêtements de sol, les conditions pendant la pose doivent répondre aux normes et le support, les couches de fond et les enduits doivent être parfaitement secs.
- Les travaux de sols ne peuvent être exécutés que lorsque la température du sol est supérieure à + 15 °C, que la température de l'air est supérieure à + 18 °C et que l'humidité relative de l'air est inférieure à 75 %. Il est impératif d'observer des temps de séchage suffisants. Veuillez noter que dans d'autres conditions climatiques, le durcissement et le séchage peuvent varier.
- Attendre le séchage complet avant de passer aux étapes de travail suivantes. En outre, des conditions climatiques favorables (recommandées : 50 % d'humidité relative de l'air, + 20 °C) et une circulation d'air suffisante doivent être respectées.
- En cas d'évaporation trop rapide de l'eau (locaux chauffés ou supports très absorbants), il existe un risque de formation de fissures ! La couche d'égalisation fraîche doit être protégée contre un séchage trop rapide et, si possible, recouverte de revêtements de sol dans les 14 jours. Si un recouvrement dans ce laps de temps n'est pas possible, des mesures appropriées, par exemple un film de protection, doivent être prises pour protéger la surface d'un dessèchement trop rapide ou des précipitations.
- Protéger la surface d'égalisation fraîche de la lumière directe du soleil et des courants d'air.
- Sur des supports non absorbants et sur des supports sensibles à l'humidité (par exemple, carreaux de céramique, chapes en sulfate de calcium, panneaux en bois/matériau de bois, résidus de colle qui adhèrent bien, etc.), nous recommandons d'utiliser un primaire de résine réactive saupoudré de sable de quartz pour des épaisseurs de couche de plus de 10 mm.
- Les supports non absorbants doivent être enduits selon une épaisseur de couche de minimum 2 mm.
- Sur les chapes en asphalte coulé, appliquer THOMSIT DS 40 en couches de 5 mm maximum.
- Ne pas utiliser à l'extérieur ni exposer à l'humidité directe/indirecte. En cas de doute, utiliser des barrières d'humidité appropriées.
- Ne pas utiliser comme chape ou sol utilitaire.
- Après utilisation, nettoyer immédiatement les outils à l'eau.
- Refermer les emballages entamés de manière étanche et les utiliser rapidement.
- Les couches d'enduit cimentaires ont tendance à se fissurer sur des couches molles (par exemple, des résidus de colle). Dès lors, ces couches doivent être éliminées autant que possible avant l'enduisage.

## INFORMATIONS TECHNIQUES

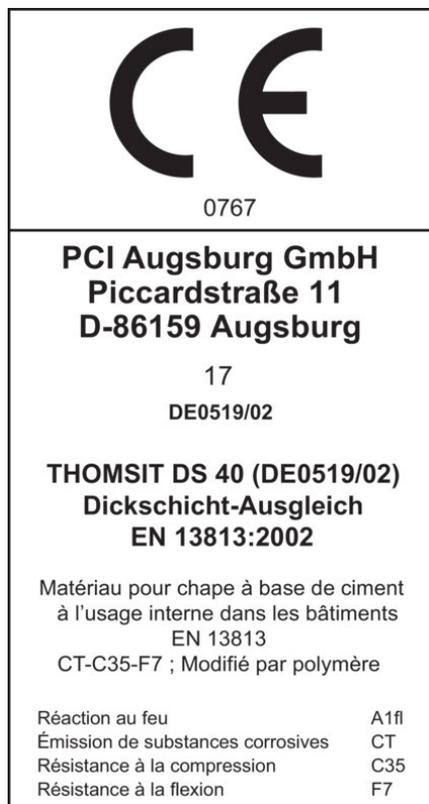
Les normes et les fiches techniques suivantes doivent être observées :

- DIN 18365 « Travaux de revêtements de sol »
- DIN 18356 « Travaux de parquetage ».
- Fiches technique de la commission technique colles utilisées dans la construction ([www.klebstoffe.com](http://www.klebstoffe.com), voir "Publications"), notamment TKB-8 "Evaluation et préparation des supports" et TKB-9 "Description technique et mise en œuvre de produits d'égalisation de sols".
- « Notes relatives à l'évaluation et à la préparation de surfaces de chapes fluides anhydrites » de la Bundesverband Estrich und Belag e.V.. (BEB - Fédération allemande des chapes et des revêtements de sol, Troisdorf ([www.beb-online.de](http://www.beb-online.de))).
- « Évaluation et préparation de supports » de la Bundesverband Estrich und Belag e.V.. (BEB), Troisdorf.

- Règles généralement reconnues de la technologie des revêtements de sol, ainsi que les normes nationales applicables.

## SERVICE POUR ARCHITECTES ET PLANIFICATEURS

Pour des conseils concernant des projets spécifiques, contactez le service extérieur. Pour plus d'informations, consultez le site internet [www.thomsit.nl](http://www.thomsit.nl) / [www.thomsit.be](http://www.thomsit.be)



## DÉCLARATION DE PERFORMANCE

La déclaration de performance peut être téléchargée en version PDF sous [www.thomsit.nl/fr/](http://www.thomsit.nl/fr/)

## SÉCURITÉ DU PRODUIT

Contient : Ciment Portland.

Provoque de graves lésions oculaires. Provoque des irritations cutanées. À tenir hors de portée des enfants. Conserver le matériau dans un endroit frais et sec. Assurer une ventilation suffisante durant la mise en œuvre et le séchage. Éviter de manger, de boire et de fumer pendant la mise en œuvre du produit. Pendant la mise en œuvre, porter des lunettes de protection, des gants résistants et étanches à l'eau et des pantalons longs. En cas de contact avec les yeux ou la peau, rincer immédiatement abondamment à l'eau. En cas de contact avec les yeux, consulter également un médecin. Plus longtemps la matière fraîche séjourne sur la peau, plus le risque de lésions cutanées graves est élevé. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter à nouveau. Tenir les enfants à l'écart de produits frais. Nettoyer les outils immédiatement à l'eau après utilisation. Ne pas déverser le produit dans les canalisations, les eaux usées ou sur le sol. Les emballages entamés doivent immédiatement être refermés hermétiquement. Remettre uniquement des récipients complètement vides pour recyclage. Les résidus secs peuvent être évacués comme déchets ménagers. Les résidus non durcis doivent être remis dans un point de collecte pour déchets dangereux. Les numéros de code européen des déchets (CED) peuvent être obtenus auprès du fabricant. Département d'information : Sécurité des produits / service environnement Tél : 0049 - 08 21/ 59 01 - 380

L'utilisateur pourra trouver d'autres informations sur la fiche de données de sécurité. Fiche de données de sécurité disponible sur [www.thomsit.nl/fr/](http://www.thomsit.nl/fr/).

**Composition:** ciment portland, ciment d'aluminate de calcium, sulfate de calcium semi-hydraté, carbonate de calcium, copolymère d'éthylène-acétate de vinyle

GISCODE ZP 1	faible teneur en chromates
EMICODE EC 1 <sup>PLUS</sup>	très faibles émissions selon GEV
DE UZ 113	label «Ange bleu», respectueux de l'environnement en raison d'un taux d'émissions très faible

## ELIMINATION DES EMBALLAGES VIDES PCI

Le produit ne doit pas être envoyé à l'égout, dans les cours d'eau ni dans le sol. N'apporter à l'élimination que des emballages entièrement vides. Éliminer les restes de produit durci comme déchets industriels similaires à des déchets domestiques/déchets de chantier. Les restes de produit non durcis doivent être apportés à la collecte de produits polluants. Le groupe PCI participe à un système d'élimination extensif pour emballages de vente entièrement vides. DSD - Duales System Deutschland (numéro de contrat 1357509) est notre partenaire d'élimination. Les emballages entièrement vides peuvent être éliminés conformément au symbole imprimé sur l'emballage auprès de DSD. Sur le site internet [www.thomsit.de](http://www.thomsit.de), vous trouverez des informations complémentaires sur l'élimination dans la fiche technique de sécurité.

Veillez contacter le service externe de conseil en bâtiment. Vous trouverez de la documentation supplémentaire sur le site internet [www.thomsit.de](http://www.thomsit.de).

### **Sika Nederland B.V.**

Zonnebaan 56, 3542 EG

Postbus 40390, 3504 AD

Utrecht

TEL: +31 30 241 0120

[thomsit-info@pci-group.eu](mailto:thomsit-info@pci-group.eu)

[www.thomsit.nl](http://www.thomsit.nl)

[www.thomsit.be](http://www.thomsit.be)

Les informations susmentionnées, notamment les recommandations relatives à la manipulation et à l'utilisation de nos produits sont basées sur nos connaissances et notre expérience. Les matériaux et les conditions étant susceptibles de varier en fonction de l'utilisation souhaitée et celle-ci échappant à notre influence, nous recommandons fortement d'effectuer dans chaque cas suffisamment de tests afin de vérifier la compatibilité de nos produits avec la méthode de mise en œuvre et l'utilisation prévues. Nous ne pouvons endosser aucune responsabilité émanant du contenu de la fiche technique ou d'un conseil prodigué verbalement sauf à fournir la preuve d'une intention ou d'une négligence grave de notre part. Cette fiche de données annule et remplace toutes les éditions précédentes relatives à ce produit.